



Mardi 11 janvier

J'assiste ce matin à une conférence sur le thème de la modernité du capitalisme livrée par l'économiste Bernard Maris, (oncle Bernard dans Charlie Hebdo), dans le cadre de l'Institut Diderot, le " Think Tank " créé par Covéa et présidé par Jean-Claude Seys.

J'ai déjà eu, je crois, l'opportunité d'écrire dans cette chronique que j'avais découvert les secrets et ressorts du capitalisme en apprenant les règles d'un jeu qui a fait la fortune de son créateur, le Monopoly.

Le monde entier connaît ce jeu qui consiste à ce que l'un des joueurs ruine les autres en parvenant au monopole, moyennant quoi le jeu est terminé.

Quand, au Monopoly, un joueur est déclaré vainqueur, plusieurs scénarii sont envisageables :

1/ La partie s'arrête, on range les dés, les cartes, les pions et on passe à autre chose. Dans la vraie vie, cette hypothèse entraînerait un tel cataclysme qu'il remettrait en cause les fondements actuels de notre civilisation.

2/ L'un des joueurs n'est pas content d'avoir perdu. Usant de sa force physique, il menace le vainqueur, au besoin il l'assomme afin de s'approprier d'une partie de ses actifs. Une partie seulement car il est indispensable de laisser aux autres participants de quoi continuer le jeu. On peut appeler ça " expropriation ", " nationalisation ", " spoliation "...

3/ Les joueurs décident d'ouvrir une seconde boîte de Monopoly, d'en distribuer les billets et de remettre en jeu les titres en copropriété avec de nouvelles possibilités de construire. Le système est ingénieux mais à trop utiliser la " planche à billets ", on aboutit inexorablement à de l'inflation. Au Monopoly ce n'est pas grave puisque tout est virtuel. Alors que dans la vraie vie...

4/ Le gagnant, qui veut continuer à jouer, peut décider de prêter de l'argent à ses congénères. Ce système est indispensable au bon fonctionnement du capitalisme qui

possède dans son concept la vie éternelle puisque, pour qu'il s'exerce, il doit impérativement ne jamais s'arrêter. Cette énergie inépuisable porte donc un nom : le crédit. Evidemment, le prêteur doit aussi s'assurer que ses créanciers pourront le rembourser. Autrement, on court le risque d'une crise telle celle des " subprimes ".

5/ Enfin, celui qui a gagné peut se dire que la victoire suffit à le satisfaire, que d'être le plus riche du cimetière n'est pas une fin en soi et que seul le jeu vaut la peine. Il redistribue donc ses richesses.

C'est la société du partage.

Sauf que ceux qui sont d'accord pour une telle société sont généralement ceux qui n'ont rien à partager !

Alors en attendant, on leur donne du pain, et des jeux. Un Monopoly par exemple.

Jacques de Baudus

**LA LETTRE
DE L'ASSURANCE**

**N° 1062 – jeudi 13 janvier 2011
29^e année**

retrouvez la Lettre de l'Assurance sur www.lalettredelassurance.com